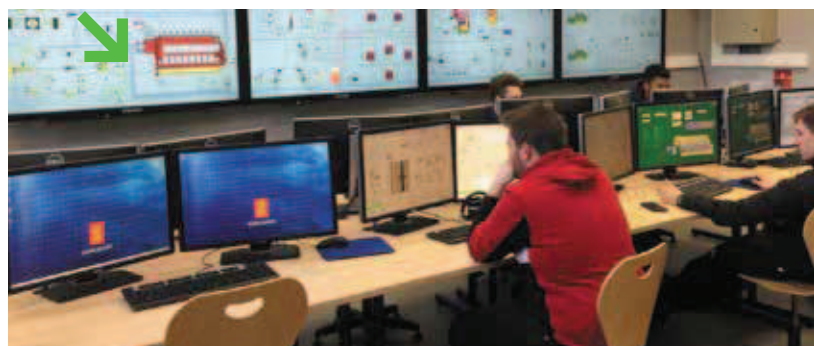


Mention complémentaire post bac pro

# Mécatronique navale

Le titulaire de la Mention Complémentaire Mécatronique Navale interviendra sur les installations embarquées de propulsion de production et de distribution d'énergie. Les cours sont constitués que d'enseignements professionnels et d'anglais répartis sur 4 sites :

**Vauban, Dupuy de Lôme,  
La Croix Rouge La Salle, Le Guilvinec**



## La Formation :

- Durée : 1 an
- Statuts : Apprentissage ou formation initiale

## Alternance

Formation initiale :

- 16 semaines de stage,
- 14 semaines de cours.

## Apprentissage :

- 14 semaines de cours

## Domaines de formation :

- Intégration des équipements mécatroniques.
- Conduite des installations
- Opérations de maintenance
- Essais et mise en service
- Hygiène, Santé, Sécurité, Protection de l'environnement

## Publics accueillis

Jeunes titulaires d'un des baccalauréats professionnels suivant : MELEC, MEI, SN, Maintenance des véhicules, option Véhicules industriels, Maintenance des matériels de Travaux Publics et de manutention.

## Qualités requises

- Capacité d'adaptation, d'autonomie et d'initiative
- Rigueur et respect de la confidentialité
- Bonne connaissance du milieu naval et maritime

## Contact

Anne-Laure LARHER  
larher@lacroixrouge-brest.fr  
Inscriptions sur [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)



**CAMPUS  
DES MÉTIERS  
ET DES  
QUALIFICATIONS**

**Industries de la mer  
Bretagne**



## Les entreprises et les activités

- Les entreprises industrielles, les ateliers et chantiers navals
- La Marine Nationale
- Sur des navires armés ou de pêche sous réserve de détenir les certifications obligatoires pour exercer les fonctions réglementées
- Sur les navires comme dans les unités à terre il pourra :
  - contribuer au montage des installations et des équipements, appareils propulsifs inclus.
  - participer aux essais, à la mise en service et à la conduite des systèmes et installations.
  - réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective,
  - participer à l'amélioration et à la modification de ces équipements,
  - participer à l'intégration des nouveaux équipements et contribuer aux essais,
  - participer à la prévention des risques et contribuer à la protection des locaux, des installations, des biens et des personnes.